

En première ligne devant ses concitoyens inquiets, pour gérer la crise épidémique du coronavirus Covid-19, que peut faire le Maire ?

Peu et beaucoup à la fois.

Peu, car face à cette situation inédite aux risques majeurs, il est dépourvu de moyens légaux réels car soumis à l'autorité de l'État dont c'est la compétence légale via son représentant qu'est Monsieur le Préfet.

Beaucoup, car les citoyens(ne)s attendent tout ou presque de lui.

En l'occurrence, la ville veille à la diffusion systématique des préconisations et recommandations en provenance de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ou de la Préfecture, notamment sur son site www.villeneuve-dascq.fr

J'ai aussi, ce lundi matin, demandé que soit réactivée la **cellule de crise** qui existe dans le cadre du « Plan Communal de Sauvegarde ».

Cette cellule de veille et de suivi fera ainsi le point sur la situation et activera les actions relevant de la collectivité envers la population et son personnel ou concernant le fonctionnement des services publics communaux et leur continuité.

Pour mémoire, en date des 29 février et 8 mars, le Préfet a communiqué aux Maires et aux Présidents des EPCI l'interdiction de rassemblement de plus de 5000 personnes en espace clos et l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes non indispensables à la continuité de la vie de la Nation.

J'invite donc tous mes concitoyens(ne)s à consulter régulièrement le site internet de la Ville et/ou sa page Facebook afin de suivre au mieux les consignes reçues et l'évolution des diverses mesures mises en œuvre par l'État pour la protection de tous.

Il me faut rappeler, à ce stade, **les gestes simples** pour préserver sa santé qui nous sont régulièrement rappelés par les médias :

- le lavage des mains régulier au savon
- tousser et éternuer dans son coude
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- éviter de serrer la main pour se saluer

Pour toute question, un numéro vert est censé répondre
à toutes les questions 24h/24H et 7j/7
au 0 800 130 000
Gérard Caudron
Maire
Le 9 mars 2020